

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

Imprimerie Colibri-Rennes

Prix : 0,30 €

PIC RENNES ARMORIQUE

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange
35000 RENNESDéposé le 22 février 2018
À distribuer avant le 24 février 2018**P1**
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGEBULLETIN MENSUEL D'INFORMATION
DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE
N°187 FÉV. 2018**PAGE 1 :**

ÉDITORIAL

PAGE 2 :

30 JANVIER...

PAGE 3 :

L'UD EN ACTION ...

PAGES 4 :

INFOS ...

PAGE 5 :

RÉFORME DE LA FORMATION ...

PAGE 6 :

EN DIRECT DES SYNDICATS ...

PAGE 7 :

LU DANS LA PRESSE ...

PAGE 8 :CAISSE DE SOLIDARITÉ,
PERMANENCES UL, L'AFOC,
CALENDRIER STAGES
ET LE DESSIN DE PATOCHE ...**POUR PLUS D'INFOS :****APRÈS
LA PLUIE ?**

Il est des moments qui semblent bien longs comme un jour sans soleil. Il pleut des coups sur les salarié(e)s, les retraité(e)s, les privé(e)s d'emploi.

Code du Travail, formation professionnelle, assurance chômage, sécurité sociale, services publics et statuts. Et demain retraite par répartition. Tous les droits collectifs sont méthodiquement dépecés par les charognards qui font la pluie pour les "derniers de corvée" et le beau temps pour les "premiers de cordée".

On nous explique que c'est pour créer de l'emploi mais tous les jours des plans de licenciements déguisés ou non tombent. Et le premier "sinistre" entend supprimer 120 000 postes dans la Fonction Publique ! Dans un éditorial de FO hebdo du 7 février, Jean-Claude Mailly s'interroge : "quelle est la conception du gouvernement en matière de service public".

Il nous semble que les choses sont claires, tout autant qu'elles l'étaient pour le Code du Travail et les ordonnances scélérates de Macron-Pénicaud. Il s'agit de tout casser ce que nos anciens ont construit en matière de droits et d'intégrer certains "syndicalistes" dans ces basses besognes. Les directions de la CFDT et de l'UNSA sont déjà sur les rangs !

Dans ce climat morose, il nous appartient de faire naître des éclaircies. Le mouvement de mobilisation exemplaire dans les EHPAD (maisons de retraite) et l'aide à domicile en est une et il est loin d'être terminé.

Jeudi 22 mars, tous les syndicats de la fonction publique (exceptées la CFDT et l'UNSA) appellent à la grève et à la mobilisation. L'UD FO Ille-et-Vilaine, dans la droite ligne de la journée du 10 octobre 2017, appellera à une mobilisation interprofessionnelle.

Hors de question de séparer agents de la Fonction Publique et salarié(e)s du privé. Les services publics sont l'affaire de tous, notre bien commun. Pas de République sans services publics ! Ce n'est pas une formule mais une réalité du quotidien et un combat majeur.

C'est tous ensemble qu'il va falloir y aller : salarié(e)s du privé comme du public, retraité(e)s, privé(e)s d'emploi et jeunesse. Cela ne se décrète pas mais cela se construit.

**"À CETTE CONDITION, DE BEAUX JOURS
SONT POSSIBLES, VIVE LA SOCIALE !"**

Rennes, le 19 février 2018

Fabrice LERESTIF,
Secrétaire Général**TIMBRES 2018 : 4,75 EUROS.**

tresorerie.udfo35@orange.fr

LA CITATION DU MOIS**"Mon rêve n'est pas d'aller
ailleurs mais qu'ici tout
devienne meilleur."**Fabienne THIBEAULT
(chanteuse québécoise, extrait
de "J'irai jamais sur ton Island")

30 JANVIER ...



Mobilisation dans les EHPAD et l'aide à domicile le 30 janvier, rassemblement à Rennes préfecture beaugard. 500 à Rennes, 150 à Saint-Malo et à Fougères, 100 à Redon... (plus de très nombreux piquets de grève dans les établissements).



EHPAD des Roseraies Rennes :
Piquet de grève le 30 janvier devant l'EHPAD des Roseraies à Rennes.



L'UD EN ACTION ...



**Rectorat à Rennes, 1^{er} février
300 manifestants contre le
Parcoursup la sélection en
université**



Université Rennes 2 bloquée

Ce mardi, l'intersyndicale du second degré appelle à la grève dans les collèges et les lycées. Rassemblée en fin de matinée devant l'inspection d'académie, à Rennes, elle a reçu le renfort de 500 lycéens et étudiants qui manifestaient contre la sélection à l'université, en scandant : **« Avec mon bac, je choisis ma fac ! »**



« Le bac transformé en outil de sélection »

Au même moment, l'intersyndicale Snes-FSU, CGT, FO et Sud s'est rassemblée devant l'inspection académique, sur les quais, pour refuser la réforme de l'enseignement au collège comme au lycée. **« Le lycée va renforcer les inégalités sociales, seuls les élèves les mieux armés pourront choisir les filières les mieux adaptées. Le bac va être transformé en outil de sélection »,** dénonce Gwenaél Le Paih, secrétaire académique du SNES-FSU Bretagne. |

Étudiants et lycéens devant le rectorat

« Nous devons nous mobiliser tous ensemble, de la maternelle à l'université. Tous les problèmes sont liés », ajoute pour sa part Mostafa Boulil, secrétaire académique FO. Peu avant 12 h, les syndicats ont quitté l'inspection académique, quai Dujardin, pour défiler en ville. Pendant ce temps, l'autre cortège, celui des étudiants et lycéens, se trouvait en ville. Les deux cortèges ont fini par converger rue d'Antrain, devant le rectorat.



D'autres actions la semaine prochaine

Le projet de réforme sera présenté par le gouvernement la semaine prochaine, mercredi 14 février, en conseil des ministres. Les syndicats ont prévu de se mobiliser à nouveau ce jour-là, ils décideront des actions à mener cet après-midi.

Ouest-France 6/02/2018

RÉSISTANCE

COMMUNIQUÉ UD

Pas de République sans services publics

L'orientation confirmée de Mr Macron de supprimer 120 000 postes dans la Fonction Publique, quelle que soit la forme que cela prendrait, est une déclaration de guerre à la République.

Ce qui se trame, c'est la privatisation de missions voire de services publics dans leur totalité.

Au final, l'égalité des citoyens pour accéder aux droits fondamentaux sera gravement menacée et des désastres sociaux s'annoncent.

Il y a ceux qui pourront se payer des services et les autres. Pourtant il n'y a jamais eu en France autant d'argent pour les actionnaires et les grosses entreprises et autant de complaisance pour les "premiers de cordée". Comme dans les EHPAD, dans l'Éducation Nationale, à Carrefour, l'UD FO appelle tous les salarié(e)s du public comme du privé, les retraité(e)s, les privé(e)s d'emploi à construire la mobilisation pour résister ensemble contre cette politique meurtrière économiquement, socialement et démocratiquement. Une riposte intersyndicale nationale et locale s'impose. FO fera tout pour y contribuer.

Le billet
du JOËL

L'administration ne nous envoie nos bulletins de pension que quand le montant change... L'avant dernière fois, c'était en octobre car nous avions alors une augmentation de 0,8% soit 35€ à nous deux, honorables retraités de l'Éducation Nationale. Cette fois, avec l'augmentation de la CSG non déductible qui passe de 4,2% à 5,9%, nous perdons 75€ par mois (auxquels il faut ajouter 10€ de mutuelle qui augmente elle aussi). Total : 1020€ pour l'année, presque un SMIC de fonctionnaire ! Et comme nous faisons partie des riches et sommes juste au-dessus du revenu fiscal de 43000€, nous ne serons pas éligible à l'exonération de taxe d'habitation... (1250€ par an quand même...)

Tiens, nous roulons au gas-oil, celui-ci a pris 7,6 centimes par litre ! Nous qui faisons environ dans les 12000 km par an, près de 55€ quand même...

Bon, heureusement nous ne nous chauffons pas au gaz qui a pris 6,9% au 1^{er} janvier (dont les deux tiers en taxe) mais quand j'étudie nos factures EDF sur les cinq dernières années, à consommation quasi identique, la facture a augmenté en moyenne de près de 4% chaque année. Allez, encore un petit billet de 100€ qui part en fumée.

Au fait, en parlant de fumée, nous ne fumons plus et allons plutôt rarement à l'hôpital pour l'instant, mais cela aussi ça a augmenté ! Et nos collègues encore en activité, eux, auront le jour de carence...

Ah ! J'allais oublier, il nous arrive encore d'envoyer quelques courriers par voie postale, et toc, 5% de plus depuis le 1^{er} janvier.

Qui croira un seul instant que tout cela va relancer l'économie, améliorer la compétitivité des entreprises et permettre au gouvernement d'aider les plus démunis...

2018-1968 ; l'année des vaches à lait !
Ou celle d'un certain mois de mai...

Guichen, le 14 février 2018

JOËL



22 MARS GRÈVE ET MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLES

POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC RÉPUBLICAIN

RÉFORME DE LA FORMATION ...

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, BAISSE DU COÛT DU TRAVAIL TOUS LES MAUVAIS COUPS SONT BONS

Les ordonnances portant réforme du Code du Travail ont constitué l'acte I de la « rénovation du modèle social ». Le projet de loi « portant réforme de la formation professionnelle, de l'assurance chômage et de l'apprentissage » qui devrait être présenté par le gouvernement au mois d'avril 2018 en constitue l'acte II de cet opéra de régression sociale sans précédent.

Les propositions patronales de financement viennent de nous être communiquées, pour Force Ouvrière, celles-ci sont largement insuffisantes.

Non content de fusionner le Congé Individuel de Formation (CIF), seul outil à l'initiative des salariés, qui leur permettait de s'absenter de l'entreprise avec maintien de la rémunération pour pouvoir suivre une formation longue et surtout qualifiante, et le Compte Personnel de Formation (CPF) qui n'a d'autre but que de casser les droits collectifs au profit des droits attachés à la personne (et donc moins protecteurs) ; le projet ne prévoit même pas de financement pour ce qui concerne le volet transition ou évolution professionnelle. De même pour le Conseil en Évolution Professionnelle.

De plus, le projet de nouvelle grille de classification rédigé par l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (UIMM) qui est intitulé « référentiel d'analyse des emplois de la métallurgie ». Il repose sur 6 compétences-appelées pour l'occasion « critères classants » chacune étant divisée en « dix degrés d'exigence ». Que devient le diplôme dans ce « référentiel » ?

Le projet est sur ce point très explicite : « la détention d'un diplôme ne génère pas de droit à l'attribution du degré d'exigence correspondant lors de l'évaluation du critère connaissance ». Par conséquent, le diplôme ne serait plus la référence du seuil d'entrée dans la classification : c'est la compétence qui servirait de seuil d'entrée.

Or à la différence du diplôme, la compétence n'est jamais acquise définitivement : en ce sens, elle est un moyen de pression permanent sur le salarié dans le cadre de

la recherche de la baisse du coût du travail.

Et l'AFPA dans tout cela ?

Elle continue sa longue et douloureuse agonie !

L'activité confiée à l'AFPA n'est pas à la hauteur des enjeux et les emplois sont menacés. Pour preuve, l'évolution du personnel sur deux ans (2014 à 2016) où l'on voit l'effectif CDI passer de 7698 à 7243 salariés quand en même temps celui du personnel précaire en CDD est passé de 577 à 1484 salariés !!!

C'est pourquoi, nos revendications sont plus que jamais d'actualité :

- Abrogation des articles de la loi de 2004 qui concernent l'AFPA et de la loi de 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,
- Retour à des financements publics de l'État, permettant à l'AFPA de revenir à ses missions traditionnelles de service public,
- Maintien d'une AFPA nationale sans filiale,
- Maintien des titres professionnels nationaux reconnus dans les conventions collectives,
- Retour des moyens financiers pour l'entretien du patrimoine ainsi que des règles nationales uniques pour en assurer la gestion.



La FNEC FP FO l'a également très bien rappelé dans un communiqué :

"L'avenir du droit à la formation professionnelle des salariés et l'avenir de l'AFPA sont liés. Les droits des salariés doivent être sauvegardés. L'AFPA doit être rétablie dans ses missions par un financement national de l'État comme service public de la formation professionnelle des adultes."

JEAN-MARC LEMÉE SDFOAFPA

Résolution Commission Exécutive de l'UDR-FO 35 du 15 février 2018 (extrait...)

La C.E. s'élève contre la hausse de la CSG de 1,7 point, le 1^{er} janvier 2018, qui constitue une nouvelle attaque très importante contre notre pouvoir d'achat :

EN MOYENNE POUR UN(E) RETRAITÉ(E) 34 € / MOIS SOIT 408 € / AN

Et cela vient s'ajouter :

- au gel des retraites et des pensions depuis 5 ans ;
- à la suppression de la ½ part supplémentaire pour les parents isolés, veuves ou veufs n'ayant pas élevé seuls leurs enfants ;
- à la fiscalisation des majorations de pensions pour avoir élevé 3 enfants ou plus ;
- à la mise en place de la Contribution Additionnelle de Solidarité (CASA) de 0,3% depuis 2013 ;
- au plafonnement de l'abattement fiscal de 10%.

La pension des retraités n'est pas une variable d'ajustement. C'est un droit acquis par le travail.

La C.E. soutient le combat dans les EHPAD. Avec les 500 manifestants réunis devant la Préfecture de Rennes le 30 janvier, la C.E. exige le ratio de « 1 employé pour 1 résident » dans les EHPAD, ratio fixé par le Plan Grand Age de 2006 et exige que M. Macron et sa Ministre reçoivent en urgence les organisations syndicales des salariés.

La C.E. dénonce toute tentative de régression concernant les retraites. Elle s'oppose au projet électoral du Pt Macron qui vise à instituer un régime unique de retraite, par point ou par comptes notionnels. Elle réaffirme la nécessité de défendre la retraite par répartition et les régimes spéciaux.

La C.E. réitère son exigence d'un véritable service public de qualité pour répondre à tous les besoins élémentaires et l'accès aux soins des retraités. C'est pourquoi elle condamne la hausse du forfait hospitalier – avec comme conséquence, la hausse des mutuelles – comme elle condamne la fermeture de services hospitaliers avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Elle s'insurge contre les propos de Mme Buzyn, ministre de la Santé, qui considère que « 30 % des dépenses de santé sont inutiles ».

Pour toutes ces raisons, la C.E. de l'UDR-FO appelle les retraité(e)s à participer à la journée de mobilisation du 15 mars 2018, 10 H Place de la République et manifestation vers la préfecture Martenot.

SDAS FO (ACTION SOCIALE)

CATARMOR :

Mouvement de grogne chez les salariés de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) Catarmor.



Au coeur du conflit : une réécriture de l'accord d'entreprise qui prévoit notamment la suppression de neuf jours de congés supplémentaires. Une partie des 97 salariés à l'appel de FO et de la CFTD, ont débrayé le 30 janvier. Les délégués ont rencontré la direction pendant une heure. Sans avancée particulière.

Contact : Cyrille LEUDIERE

Rennes. Ils manifestent contre l'austérité dans le secteur médico-social



« On se mobilise pour ne pas subir l'austérité à perpétuité », explique Jacques TALLEC, secrétaire départemental Force Ouvrière (FO) du SDAS 35. Ce mercredi 14 février une quarantaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à Beaugard dans le nord de Rennes afin de réclamer la fin de l'austérité dans le secteur social et médico-social. Ils répondaient à l'appel de l'intersyndicale départementale Action Sociale FO, CGT, SUD CNT alors que se tient actuellement à Paris la commission nationale paritaire de négociations avec les partenaires sociaux de la Convention collective nationale du travail, l'une des plus importantes conventions collectives du secteur sociale et médico-sociale.

« Mettre fin à l'austérité »

« Ici, il y a des gens qui travaillent des associations luttant pour la protection de l'enfance, l'éducation spécialisée et tous types de handicap de l'enfant à l'adulte, précise Jacques TALLEC. L'objectif est de mettre fin à l'austérité qui touche notre secteur. Elle est meurtrière économiquement, humainement et socialement ».

Parmi ses revendications, l'intersyndicale souhaite l'intégration de la prime d'internat de 8,21 % dans le salaire de base. Cette prime est versée aux salariés exerçant dans les établissements pour enfants ou adultes handicapés ou inadaptés. L'intersyndicale réclame également l'attribution de « 6 jours de congés trimestriels pour toutes et tous ».

Ouest-France 15 février 2018

Militant un jour, militant toujours !

Bonjour

Ancien militant FO CRAMB (devenue CARSAT) âgé de 90 ans, hébergé à l'EHPAD Gaëtan Hervé à RENNES, (pour mémoire à toutes fins utiles : Gaëtan Hervé ancien résistant assassiné par la milice Pétain).

Les résidents viennent de trouver dans leur boîte aux lettres l'annonce CGT d'une grève dans les EHPAD.

FO est partant aussi d'après ce que j'ai vérifié sur internet..

Donc si j'interviens c'est pour vous donner mon avis à savoir que ce serait bien que les résidents trouvent la même chose de la part de FO dans leurs boîtes aux lettres. Moi je peux encore les mettre dans les 80 boîtes aux lettres de mon EHPAD si ça vous arrange.

Des résidents pourraient même se rendre devant la Préfecture dans leurs fauteuils roulants si le médecin le permet, si on trouvait un moyen de transport entre l'EHPAD et la Préfecture et si on trouvait aussi un volontaire pour pousser ou tenir le chariot de chaque invalide. Pas facile à mettre en œuvre sans doute !

Fraternellement vôtre

Maxime Le Poulichet



Mel que nous a envoyé Maxime LE POULICHET ancien militant FO (résistant à 18 ans du côté de Lorient) concernant la manif sur les EHPAD. FO a été le chercher et il était au rassemblement !

FO UN SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT
Ille-et-Vilaine

ELECTIONS CSE

- SOYEZ CANDIDAT(E) •
- DÉFENDEZ VOS DROITS •
- NOUS VOUS ACCOMPAGNONS •

COMMENT FAIRE? AGIR
ETAPES A SUIVRE

- 1 INFORMATION**
www.udo35.fr
www.udo35.gwanadoo.fr
02 99 05 36 50
35 rue d'Echange,
35000 Rennes
- 2 RENCONTRE**
Avec notre représentant
FO35 (Seul(e) ou en groupe)
- 3 ACTION**
Participez aux élections!

DÉFENSE DES SALAIRES

Fougères. Claude Bonnant, 55 ans de combat à Force Ouvrière



Claude Bonnant et son épouse, Marie-Françoise, entourés par le secrétaire général de l'union départementale FO, Fabrice Lerestif (à gauche), et le doyen de l'union locale, René Caillère.

Après 55 ans d'investissement au sein de l'union locale de FO à Fougères, Claude Bonnant, 76 ans, a pris sa retraite du syndicat.

Les gens d'ici

« Militant un jour, militant toujours. » Cinq mots inscrits au dos d'une médaille remise, mardi, à Claude Bonnant pour saluer ses cinquante-cinq années d'engagement au sein de l'union fougéraise de Force ouvrière.

Le militant a pris sa carte au syndicat en 1963, « parce qu'il régnait à FO une ambiance conviviale et ouverte à la discussion et que ses membres venaient d'horizons différents ». Ouvrier de production chez le chausseur JB Martin de 1955 à 1966, puis employé aux services techniques de la mairie de Fougères jusqu'à sa retraite, en 1997, Claude Bonnant a pris part à toutes les manifestations fougéraises.

« On a fait grève pendant quinze jours en mai 1968. Tous les jours, nous étions sur le terrain, autour de la mairie et devant les halles. Les grands mouvements sociaux à Fougères réunissaient 3 000 à 4 000 personnes dans les rues au début des années 1970, se souvient-il. Il y avait une vraie solidarité à l'époque. »

« Écouter, analyser et agir »

« Fougères était en ce temps-là une place forte ouvrière », rappelle Fabrice Lerestif, secrétaire générale de l'Union départementale du syndicat. « Elle est l'une des rares unions départementales en France qui a conservé autant d'archives. Mais le plus important c'est la transmission de la mémoire des anciens. »

« Le dialogue entre les différentes générations de militants est primordial, approuve Claude Bonnant. Ce sont parfois des discussions difficiles, mais toute ma vie syndicale, je l'ai passée à arrondir les angles. » Une philosophie résumée par la devise du retraité de 76 ans : « Écouter, analyser et agir. »

Le doyen de l'union locale, René Caillère, loue le caractère souple de son ami syndical : « Lors des réunions on était toujours assis l'un en face de l'autre. On se jetait un coup d'oeil quand ça chauffait et ça suffisait à apaiser les esprits. »

Durant sa carrière syndicale, Claude Bonnant a exercé de nombreuses responsabilités : secrétaire de section, puis trésorier de l'union locale et enfin président de l'Arfo (Amicale des retraités force ouvrière Fougères).

La dernière manifestation à laquelle le septuagénaire a pris part était contre la loi El Khomri, en mai 2016. À présent, Claude Bonnant compte profiter de sa famille, de son épouse, de ses trois enfants, de ses neuf petits-enfants et de ses trois arrière-petits-enfants, même s'il « continuera de se rendre disponible pour aller distribuer des tracts ».

Ouest-France 26 janvier 2018

Force ouvrière aux côtés des « derniers de corvée »



Fabrice Lerestif (au centre) secrétaire de l'Union départementale Force ouvrière, entouré de Jacques Tallec (FO santé sociaux) et Sylvain Vermet (Éducation) | Archives Ouest-France.

L'union départementale FO en Ille-et-Vilaine veut faire de 2018 « une année rebelle », face « aux premiers de cordée qui s'en sortent plutôt bien ». Plusieurs mobilisations sont prévues la semaine prochaine, dans les Ehpad et dans l'Éducation.

1968... 2018. « On ne sait pas ce que ça donnera d'ici le mois de mai ! Pour l'heure le mouvement social est un peu tétanisé mais il se cherche, il y a des initiatives ici et là et notre ambition est de rassembler tout le monde pour créer un grand mouvement collectif. » Fabrice LERESTIF, secrétaire de l'union départementale Force ouvrière, veut mobiliser face aux fameux « premiers de cordée, qui s'en sortent plutôt bien, les derniers de corvée qui vont payer les pots cassés ».

Combat passiste ?

Principal sujet d'inquiétude : le modèle social et les acquis sociaux hérités de l'après-guerre, « qui sont aujourd'hui en danger, démantelés par une société de plus en plus individualiste ». Un combat d'arrière-garde ? « On nous reproche d'être passistes, je pense au contraire que la modernité, c'est le progrès social, je m'inquiète de ce qu'on va laisser à nos enfants ». Il évoque par exemple le congé individuel formation (CIF), « qui était le même pour tous », remplacé par le compte personnel de formation (CPF), qui dépend « du parcours de chacun en fonction de ce qu'il aura pu cotiser ».

Rupture conventionnelle chez PSA

Le leader de FO en Ille-et-Vilaine est vent debout contre le projet de rupture conventionnelle pourtant signé par son syndicat au plan national chez PSA. Un projet qui se solderait par 1 300 suppressions de postes. « En Ille-et-Vilaine, nous restons fidèles à nos convictions. » Fabrice Lerestif a bien sûr en tête le congrès de FO en avril, où Pascal Pavageau devrait succéder à Jean-Claude Mailly, contesté par une partie de sa base.

Mardi, mobilisation pour les Ehpad

Dans l'immédiat, FO 35 prépare les prochaines journées d'action : mardi 30 janvier, à 15 h devant la préfecture en intersyndicale (FO, CGT, Solidaires et CFDT) pour dénoncer le manque de personnel et de moyens dans les Ehpad (établissements pour personnes âgées) ; le 1er février, 14 h devant le rectorat, contre les réformes du bac et la sélection à l'université ; et enfin le 8 février avec les salariés de Carrefour....

Ouest-France 27 janvier 2018

CAISSE SOLIDARITÉ INTERPROFESSIONNELLE :

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

Cela passe par différents moyens dont l'asphyxie financière. Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine.

Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

Chacun en mesure l'enjeu fondamental.

Chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer :
35 rue d'Échange 35 000 Rennes
 avec au dos la mention :
"Caisse Solidarité interpro".



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☛ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☛ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☛ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☛ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☛ Revalorisation des pensions

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

Tous les mardis après-midi,
 (juridique : un lundi sur trois)
 ulfougères@orange.fr

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.48

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com



Le calendrier des stages de formation syndicale à l'UD en 2018

DATES **INTITULÉ DU STAGE**

ANNULÉ <i>Faute d'un nombre suffisant de candidats</i>	S'ORGANISER
du jeudi 22 au vendredi 23 MARS	NÉGOCIER UN PAP POUR UN CSE (Conseil Social Économique)
du lundi 9 au mardi 10 AVRIL	CONSEILLERS DU SALARIÉ
du lundi 14 au vendredi 18 MAI	DÉCOUVERTE de FO
du mardi 10 au Jeudi 12 JUILLET	NÉGOCIER
du mardi 25 au jeudi 27 SEPTEMBRE	CONNAITRE SES DROITS
du lundi 8 au vendredi 12 OCTOBRE	DÉCOUVERTE de FO
Du Lundi 12 au Mardi 13 NOVEMBRE	LES TRÉSORIFIERS de SYNDICAT

SI LES DATES NE VOUS CONVIENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

AFOC35

Association Force Ouvrière de Consommateurs d'ILLE-ET-VILAINE

PERMANENCES

À l'Union Départementale FO 35

35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66

Lundi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mardi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mercredi : 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Vendredi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

À la Maison de la Consommation

48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41

Lundi de 14h00 à 17h30

Jeudi de 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après-midi + permanences à la MCE.

Pour les autres horaires uniquement sur rendez-vous.